

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 25 mai 2004 à 20 h 05, à son siège social situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Danielle Bolduc	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Martin Lafrenière
Madame France Désaulniers	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Duchesne	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Nicole Périgny
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Johanne Harvey	Madame Diane Samson
Monsieur Réal Julien	

AINSI QUE madame Lyette Grégoire, commissaire représentante du comité de parents.

Madame la commissaire Sylvie Duchesne a quitté à 22 h 25.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de deux personnes.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

---

Président

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 398 0504 :** Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0504-05 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.10 Condoléances.
- 5.1 Rendez-vous panquébécois – Bénévoles.
- 5.2 École Saint-André – Demande d'un enseignant.
- 5.3 Suivi – Planification stratégique.
- 5.4 Pièce de théâtre – Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie.
- 5.5 Concert de l'Harmonie – École secondaire Champagnat.
- 5.6 Remerciements.

QU'à l'article 4.4, le mot « d'effectifs » soit remplacé par « d'affectation »;

QUE l'article 4.9 « Promotion de la Commission scolaire de l'Énergie » soit retiré de l'ordre du jour;

QUE l'article 6.1 « Concours Entrepreneurship 2003-2004 – Projets présentés – Information » soit retiré de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 399 0504 :** Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 4 mai 2004 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0504-06, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant ensuite aux sujets relatifs à la direction générale, une recommandation est initialement faite par monsieur Jean-Pierre Hogue pour une modification au budget 2003-2004. Une résolution en ce sens est adoptée.

Modification au  
budget 2003-2004  
– Projets addition-  
nels

**RÉSOLUTION 400 0504 :** CONSIDÉRANT que le financement de projets additionnels requiert une modification au budget 2003-2004 de la commission scolaire;

Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soient autorisés les projets additionnels suivants :

---

Président

---

Secrétaire

- ✓ Réseau de fibre optique  
Part de la commission scolaire (1/3) pour des travaux effectués au 30 juin 2004 400 000 \$
- ✓ Projets à caractère physique (P.C.P.)  
additionnels pour les écoles et les centres 100 000 \$
- ✓ Plan TIC pour les écoles  
Achat 1<sup>re</sup> tranche d'ordinateurs 100 000 \$
- ✓ Ajout budgétaire pour les communications 6 000 \$

QUE ces projets soient financés à même le surplus libre disponible évalué au 30 avril 2004.

Adopté unanimement

Le directeur général porte après cela à l'attention des commissaires une lettre de démission d'un membre du personnel cadre. La résolution ci-après décrite est adoptée concernant cette démission.

Démission pour fins de retraite de Lucien Camiré, directeur d'école au primaire

**RÉSOLUTION 401 0504 :**

démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT que monsieur Lucien Camiré, directeur d'école au primaire, a présenté une lettre de

CONSIDÉRANT que cette démission est conditionnelle à la confirmation, par la CARRA, de son admissibilité à une telle retraite ainsi que de l'application de modalités de fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Lucien Camiré, laquelle est afférente à sa retraite en date du 19 octobre 2004;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec monsieur Lucien Camiré.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Jean-Pierre Hogue recommande la conclusion d'une entente relative à la fin de la probation d'un membre du personnel cadre. Une autorisation à une telle conclusion d'entente est donnée.

Conclusion d'une entente relative à fin de la période de probation de Chantal Brouillette

**RÉSOLUTION 402 0504 :**

de probation conformément à la politique de gestion applicable aux administrateurs et à une entente autorisée par la résolution 194 1103;

CONSIDÉRANT que la titulaire du poste de conseillère en gestion de personnel à statut régulier était en période

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

CONSIDÉRANT qu'il est recommandé de mettre fin à cette période de probation;

CONSIDÉRANT que les parties en cause reconnaissent qu'il y a lieu de conclure une entente quant à la fin de cette période de probation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit conclue une entente avec l'Association des cadres scolaires du Québec, Section Mauricie et l'administratrice concernée, soit madame Chantal Brouillette, concernant la fin de sa période de probation au poste de conseillère en gestion de personnel à statut régulier;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général fait part du consensus des commissaires quant à l'affectation de certains membres du personnel de direction d'école et de centre pour la prochaine année scolaire. Il est cependant mentionné que des discussions se poursuivront à huis clos, soit à l'article 17 de l'ordre du jour, pour compléter ce sujet et que la résolution sera adoptée en suivi de ce huis clos.

Par ailleurs, monsieur Hogue soumet sa recommandation quant au plan d'affectation des administrateurs et la résolution ci-après décrite est adoptée.

Affectation du personnel de la catégorie des administrateurs pour l'année 2004-2005

**RÉSOLUTION 403 0504 :** CONSIDÉRANT que le plan d'effectifs du personnel de la catégorie des administrateurs pour l'année scolaire 2004-2005 a été adopté par la résolution numéro 347 0404;

CONSIDÉRANT, aux fins d'application de ce plan, que des affectations sont requises et que des consultations ont été réalisées à cet effet, notamment auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec, section Mauricie;

CONSIDÉRANT l'évaluation effectuée par la direction générale relativement aux besoins et priorités des services et des établissements pour l'année 2004-2005;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que le personnel de la catégorie des administrateurs soit affecté tel que décrit au document numéro 0504-07, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Consécutivement, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue présente sa recommandation eu égard au dossier sur l'orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt de cette recommandation, laquelle sera analysée par les membres du conseil des commissaires.

Recommandation relative au dossier sur l'orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires

**RÉSOLUTION 404 0504 :** Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit déposée la recommandation du directeur général concernant le dossier sur l'orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires, laquelle recommandation est décrite au document 0504-08.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, les commissaires appuient une demande présentée par le conseil d'établissement de l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface relative à la sécurité.

Appui de la C.S.É. au conseil d'établissement de l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface – Interdiction de stationnement pour raison de sécurité

**RÉSOLUTION 405 0504 :** CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface sollicite l'appui de la Commission scolaire de l'Énergie quant à une demande à être présentée à la municipalité de Saint-Boniface;

CONSIDÉRANT, plus particulièrement, que cette demande vise le changement de côté de rue de l'interdiction de stationnement sur la rue Principale en avant de l'école, et ce, pour des motifs de sécurité;

CONSIDÉRANT que les Services du transport scolaire ont procédé aux vérifications requises et soumis une recommandation favorable;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la demande du conseil d'établissement de l'école Sainte-Marie à être présentée à la municipalité de Saint-Boniface.

Adopté unanimement

Par la suite et après avoir reçu les renseignements requis du directeur général, des résolutions sont adoptées concernant des demandes de congé de personnel cadre.

Demande de congé sans traitement de madame Aline Badeaux

**RÉSOLUTION 406 0504 :** CONSIDÉRANT qu'une administratrice a présenté une demande de congé sans traitement à temps partiel pour l'année scolaire 2004-2005;

CONSIDÉRANT que le supérieur immédiat et le directeur général recommandent l'acceptation de cette demande;

---

Président

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit autorisé à madame Aline Badeaux, agente d'administration au Secrétariat général, un congé sans traitement à raison de 20 % de sa tâche, et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005;

QU'il demeure entendu que cette autorisation est liée et valable pour son affectation au Secrétariat général.

Adopté unanimement

Congé sans traitement à Denis Morin, directeur d'école au primaire

**RÉSOLUTION 407 0504 :** CONSIDÉRANT que monsieur Denis Morin, directeur d'école au primaire, a présenté une demande de congé sans traitement pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT, également, que monsieur Morin a demandé une prolongation de son congé sabbatique à traitement différé autorisé par la résolution 56 0903;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général quant à l'acceptation de ces demandes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit autorisé un congé sans traitement à monsieur Denis Morin, et ce, à raison de 100 % de sa tâche pour la période du 20 août 2004 au 19 août 2005;

QUE soit également autorisée une prolongation d'une année du congé sabbatique à traitement différé accordé à monsieur Morin par la résolution 56 0903, en l'occurrence jusqu'au 8 juillet 2009.

Adopté unanimement

Consécutivement, des résolutions de félicitations sont adoptées.

Félicitations

**RÉSOLUTION 408 0504 :** CONSIDÉRANT que des écoles de la commission scolaire ont été invitées à participer à l'activité pédagogique « Parlement écolier »;

CONSIDÉRANT que le Parlement écolier est une activité qui s'adresse aux élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire et qui se veut une simulation des travaux de l'Assemblée nationale;

CONSIDÉRANT que cette activité permet à 125 « députés-écoliers » de siéger à l'Assemblée nationale et d'initier les élèves au travail législatif du député par la simulation et le jeu de rôle, tout en sensibilisant les élèves au processus démocratique;

---

Président

CONSIDÉRANT que deux élèves de la commission scolaire ont participé au Parlement écolier, le 14 mai dernier, suite à leur élection par chacune de leur classe pour les représenter;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que des félicitations soient adressées à Marc-Antoine Brière de l'école Dominique-Savio et à Lydia Villeneuve de l'école Laflèche pour leur participation à titre de députés-écoliers à la neuvième législature du Parlement écolier.

Adopté unanimement

Félicitations

**RÉSOLUTION 409 0504** : CONSIDÉRANT que 70 projets regroupant le primaire et le secondaire ont été présentés cette année au Concours québécois en entrepreneurship;

CONSIDÉRANT que ce concours est reconnu comme étant le plus grand concours annuel visant à promouvoir l'entrepreneuriat et qu'il a pour mission de valoriser et de récompenser les initiatives entrepreneuriales dans le milieu scolaire et la création de nouvelles entreprises dans toutes les régions du Québec;

CONSIDÉRANT, plus spécifiquement, que pour l'entrepreneuriat étudiant sont admissibles les jeunes des secteurs public et privé, du primaire à l'université, qui s'engagent dans des projets qui font appel à leurs habiletés d'entrepreneur;

CONSIDÉRANT que quatre projets ont été retenus localement et transmis au concours régional;

CONSIDÉRANT que le projet des élèves de la classe d'adaptation de madame Nancy Ferron de l'école La Providence a été sélectionné au concours régional et acheminé au concours provincial;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que des félicitations soient transmises à madame Nancy Ferron et à son groupe d'élèves pour leur projet « Coffret de tisanes ».

Adopté unanimement

Félicitations

**RÉSOLUTION 410 0504** : CONSIDÉRANT que 70 projets regroupant le primaire et le secondaire ont été présentés cette année au Concours québécois en entrepreneurship;

CONSIDÉRANT que ce concours est reconnu comme étant le plus grand concours annuel visant à promouvoir l'entrepreneuriat et qu'il a pour mission de valoriser et de récompenser les initiatives entrepreneuriales dans le milieu scolaire et la création de nouvelles entreprises dans toutes les régions du Québec;

---

Président

CONSIDÉRANT, plus spécifiquement, que pour l'entrepreneuriat étudiant sont admissibles les jeunes des secteurs public et privé, du primaire à l'université, qui s'engagent dans des projets qui font appel à leurs habiletés d'entrepreneur;

CONSIDÉRANT que quatre projets ont été retenus localement et transmis au concours régional;

CONSIDÉRANT que le projet des élèves en Alternance travail/étude et en formation professionnelle des groupes de madame Céline Rivard ainsi que de messieurs Steeve Carpentier et Ghislain Déziel, enseignants, a été sélectionné au concours régional et acheminé au concours provincial;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que des félicitations soient transmises à madame Céline Rivard, monsieur Steeve Carpentier et monsieur Ghislain Déziel ainsi qu'à leurs élèves pour leur projet « Bois d'allumage Val-Mauricie ».

Adopté unanimement

À ce moment-ci, il est procédé à une modification de l'ordre du jour de la présente séance.

Modification de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 411 0504 :** Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance soit modifié par la réinscription de l'article suivant :

4.9 Promotion de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Les commissaires autorisent la conclusion d'une entente avec Le Festival Western de Saint-Tite inc.

Entente avec Le Festival Western de Saint-Tite inc. – Achat d'un plan de promotion 2004-2005

**RÉSOLUTION 412 0504 :** Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec Le Festival Western de Saint-Tite inc. relativement à l'achat d'un plan de promotion, pour 2004-2005, lequel assurera une présentation visuelle de la Commission scolaire de l'Énergie et des activités aux bénéfiques des élèves;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie cette entente.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire



Les commissaires adoptent après cela une résolution de condoléances.

Condoléances

**RÉSOLUTION 413 0504** :            CONSIDÉRANT que madame Lucille Larivée, mère de Monsieur Sylvain Trudel, directeur adjoint d'école au secondaire, est récemment décédée;

Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que des condoléances soient adressées à monsieur Sylvain Trudel ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets relatifs aux commissaires, madame Sylvie Dupont-Simard lance une invitation aux personnes intéressées à agir à titre de bénévole au Rendez-Vous panquébécois de Secondaire en spectacle.

Poursuivant, madame Dupont-Simard signale une lettre transmise par un enseignant à un parent afin de retourner une enveloppe pré-affranchie pour la transmission du bulletin de son enfant. S'ensuivent des discussions au terme desquelles les membres du conseil des commissaires expriment leur position à l'effet qu'il ne soit pas exigé des parents l'affranchissement de l'enveloppe de retour pour la réception du bulletin de leur enfant. Le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, souligne que cette position sera communiquée aux directions d'école.

Monsieur le commissaire Réal Julien s'enquiert après cela du suivi au dossier de la planification stratégique. Monsieur Jean-Pierre Hogue mentionne qu'une validation est actuellement en cours auprès des directions concernées quant aux échéanciers. De même, une consultation est prévue auprès du comité E.H.D.A.A. pour la partie relative à l'adaptation scolaire. Il est mentionné que le développement du concept publicitaire sera amorcé en suivi à l'adoption du plan stratégique avec pour cible de diffusion la rentrée scolaire 2004-2005.

Madame la commissaire Danielle Bolduc porte à la connaissance des membres du conseil des commissaires une demande présentée par la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie afin de permettre la présentation d'une pièce de théâtre intitulée « L'esprit des femmes » dans les écoles secondaires de la commission scolaire. Madame Bolduc souligne qu'il y a eu plusieurs représentations de cette comédie Historico-politico éducative dans d'autres commissions scolaires. À ce sujet, le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, souligne qu'une recommandation sera faite auprès des directions d'école concernées, ces dernières demeurant toutefois autonomes dans leur décision de présenter cette pièce de théâtre.

Madame la commissaire Sylvie Duchesne invite ensuite les commissaires intéressés à participer au concert des harmonies de l'école secondaire Champagnat qui aura lieu au Complexe culturel Félix-Leclerc les jeudis 27 mai et 3 juin 2004.

---

Président

Consécutivement, monsieur le commissaire Claude Boutin remercie les personnes ayant exprimé des témoignages à son égard et à sa famille suite au récent décès de sa mère.

Dans un autre ordre d'idées, et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes, il est convenu que l'article 6.2 « État du dossier – Organisation scolaire 2004-2005 » sera considéré au huis clos prévu à l'article 17 de l'ordre du jour.

Par la suite et eu égard aux sujets relatifs aux Services complémentaires, monsieur Pierre Larose informe les commissaires de la préparation actuellement en cours d'un document d'information destiné aux parents concernant le service de garde en milieu scolaire. Ce document sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires.

Le directeur des Services complémentaires, soumet après cela une recommandation pour appuyer un projet d'activités physiques et sportives sur le territoire des écoles de la MRC de Maskinongé. Une résolution est alors adoptée en ce sens.

Appui à un projet d'activités physiques et sportives sur le territoire des écoles de la MRC de Maskinongé

**RÉSOLUTION 414 0504 :**                    CONSIDÉRANT le thème du projet « Promotion de la santé des jeunes par l'activité physique et sportive » présenté dans le cadre du Pacte rural de la MRC de Maskinongé;

    CONSIDÉRANT la clientèle visée par ce projet à savoir les jeunes de 4 à 12 ans et, éventuellement de 12 à 17 ans;

    CONSIDÉRANT que le déroulement de ce projet se tiendrait dans chacune des municipalités rurales de la MRC de Maskinongé sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie;

    CONSIDÉRANT que ce projet, pour sa réussite, se déroulera en partenariat avec d'autres organismes;

    CONSIDÉRANT les objectifs poursuivis par la commission scolaire en ce qui concerne son implication dans et avec le milieu;

    EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet présenté et assure, éventuellement sa collaboration à la réalisation du projet « Promotion de la santé des jeunes par l'activité physique et sportive » dans les municipalités de la MRC de Maskinongé sises sur son territoire.

Adopté unanimement

En référence aux sujets relatifs au Secrétariat général, une présentation est successivement faite de trois projets de politiques. Ces projets sont déposés pour fins de consultation.

---

Président

---

Secrétaire

**RÉSOLUTION 415 0504** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE le dépôt pour fins de consultation des projets de politiques suivants :

- ✓ Politique de maintien ou de fermeture d'école Document 0504-09
- ✓ Politique sur la gestion de la communication Document 0504-10
- ✓ Politique sur l'éthique et la discipline au sein de la Commission scolaire de l'Énergie Document 0504-11

Adopté unanimement

À ce moment-ci, soit à 21 h 40, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

**RÉSOLUTION 416 0504** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 00, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 417 0504** : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Au fur et à mesure des renseignements et recommandations fournis par monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Démission

**RÉSOLUTION 418 0504** : CONSIDÉRANT que monsieur Daniel Hannon, technicien en administration au Centre administratif, service de la paie, a remis sa démission;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Daniel Hannon, et ce, à compter 5 juin 2004.

Adopté unanimement

Entente

**RÉSOLUTION 419 0504** : CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue pour un prêt de services au ministère de l'Éducation du Québec de deux membres du personnel enseignant pour le projet « Agir autrement »;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit acceptée la conclusion d'une entente avec messieurs Danny Grenier et Jean-Maurice Mercier ainsi qu'avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (SEM) pour les fins précitées;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Entente

**RÉSOLUTION 420 0504 :** CONSIDÉRANT que la direction des Services des ressources humaines a entrepris des démarches dans le but de recommander éventuellement le renvoi d'une enseignante, et ce, en conformité avec les procédures de la convention collective locale;

CONSIDÉRANT que l'article 5-7.06 de la convention collective permet aux parties de s'entendre sur une prolongation des délais;

EN CONSÉQUENCE, la représentante du comité de parents madame Lyette Grégoire PROPOSE que soit acceptée la conclusion d'une entente avec une enseignante et le Syndicat des enseignants de la Mauricie sur une prolongation des délais prévue à l'article 5-7.06 de la convention collective locale;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Engagements

**RÉSOLUTION 421 0504 :** CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler deux postes;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

CONSIDÉRANT également l'application des dispositions pour combler un poste vacant découlant de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de postes et à l'application des dispositions de la convention collective :

- ✓ Danièle Lefebvre, conseillère en orientation, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine, à l'école secondaire Val-Mauricie, et ce, rétroactivement au 29 septembre 2003;

---

Président

---

Secrétaire

- ✓ Marie Lesieur, technicienne en administration, poste régulier temps plein à 35 heures/semaine au Centre administratif aux Services des ressources financières, service de la paie, et ce, à compter du 31 mai 2004.

Adopté unanimement

Ouverture de postes

**RÉSOLUTION 422 0504 :**            CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien en services de garde pour l'année scolaire 2004-2005 et la consultation effectuée auprès du syndicat des employés de soutien;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE d'accepter les modifications au plan d'effectifs 2004-2005 du personnel de soutien en services de garde comme suit :

Ouverture de postes

- ✓ 1 poste de responsable en services de garde, 35 heures/semaine à l'école Plein Soleil à Hérouxville;
- ✓ 1 poste de responsable en services de garde, 35 heures/semaine à l'école Notre-Dame-des-Neiges à Charette;
- ✓ 1 poste responsable en services de garde, 35 heures/semaine à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan.

Adopté unanimement

Projet de modification du plan d'effectifs de soutien EHDAA

**RÉSOLUTION 423 0504 :**            Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit déposé, pour fins de consultation, le projet de modification du plan d'effectifs du personnel de soutien – adaptation scolaire, décrit au document 0504-12.

Adopté unanimement

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Denis Émond dépose un compte-rendu d'une rencontre du comité consultatif de transport.

Compte-rendu du comité consultatif de transport du 20 avril 2004

**RÉSOLUTION 424 0504 :**            Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit déposé le compte-rendu de la rencontre du comité consultatif de transport du 20 avril 2004, décrit au document 0504-13.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Monsieur Denis Émond fournit ensuite une information quant au processus d'achat d'équipements informatiques. Considérant qu'aucune demande de modification à ce processus n'est exprimée par les commissaires et acceptée par le conseil des commissaires, l'application de ce processus d'achat demeure en vigueur et suivi par les Services de l'informatique et de l'approvisionnement de la commission scolaire.

Madame la commissaire Sylvie Duchesne quitte à 22 h 25.

Le directeur des Services de l'informatique et du transport scolaire complète l'article 13 de l'ordre du jour par une présentation d'un rapport d'étape dans le dossier de l'implantation d'un réseau de fibres optiques.

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires prennent connaissance d'un résumé de correspondance reçue en date des 20 et 25 mai 2004 incluant une lettre du comité organisateur de la Semaine de Mékinac datée du 20 mai 2004.

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À 22 h 50, et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

**RÉSOLUTION 425 0504** : Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 45, il est procédé à la réouverture au public de la séance et les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 426 0504** : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Engagements

**RÉSOLUTION 427 0504** : CONSIDÉRANT, en référence au plan d'effectifs du personnel de direction des écoles et des centres pour l'année scolaire 2004-2005, que des postes de directions d'écoles sont vacants;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant au comblement de ces postes et à l'engagement des personnes par nomination avec entente avec l'Association mauricienne des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement (A.M.D.E.);

---

Président

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soient engagées les personnes suivantes :

- ✓ Monsieur Stéphane Courchesne, directeur d'école primaire;
- ✓ Madame Nathalie Godcher, directrice adjointe d'école primaire;
- ✓ Monsieur Marc Lafrenière, directeur adjoint d'école secondaire;
- ✓ Madame Julie Marchand, directrice d'école primaire;

QUE l'entrée en fonction de ces personnes soit le 23 août 2004;

QUE ces engagements soient sous réserve de la conclusion d'une entente avec l'Association Mauricienne des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement (A.M.D.E.) et des personnes concernées quant au processus de comblement de ces postes;

QUE ces engagements soient également sous réserve des lois, des règlements et de la politique, modifiée au sens de la susdite entente, relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie l'entente précitée avec l'Association Mauricienne des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement (A.M.D.E.) et les personnes visées par les engagements.

Adopté majoritairement

Plan d'effectifs du personnel de la catégorie des directions d'école et de centre pour l'année scolaire 2004-2005

**RÉSOLUTION 428 0504 :**

CONSIDÉRANT que le plan d'effectifs du personnel de la catégorie des directions d'école et de centre pour l'année scolaire 2004-2005 a été adopté par la résolution numéro 347 0404;

CONSIDÉRANT, aux fins d'application de ce plan, que des affectations sont requises et que des consultations ont été réalisées à cet effet, notamment auprès de l'Association mauricienne des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement ainsi que des conseils d'établissement susceptibles d'être concernés par des modifications à la direction;

CONSIDÉRANT l'évaluation effectuée par la direction générale relativement aux besoins et priorités des établissements pour l'année 2004-2005;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le personnel de la catégorie des directions d'école et de centre soit affecté tel que décrit au document numéro 0504-14.

Adopté majoritairement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas inscrit sa dissidence quant aux résolutions 427 0504 et 428 0504 en raison de son désaccord concernant un engagement et une affectation.

À 23 h 55, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 429 0504** : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que  
soit déclarée close la présente séance du conseil des  
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire